



INFORMATIONS MUNICIPALES 2015 N°1

LA MAIRIE



est ouverte les lundis et jeudis de 16h à 19h.

Tél. : 01 64 00 87 69

Fax : 01 64 00 86 39

Mail : mairie.lechelle@wanadoo.fr

Site Internet : www.lechelle77.fr

Facebook : [Léchelle 77](https://www.facebook.com/Lechelle77)

LE CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Lors d'une cérémonie chaleureuse et décontractée, le conseil municipal a remis les récompenses aux heureux gagnants et offert un pot de l'amitié à tous les participants.

1. Me et M. VERGEOT (Léchelle)
2. Me et M. VIGNOT (Léchelle)
Me et M. MICHEL A. (Léchelle)
3. Me et M. GORY (Cormeron)
Me et M. QUEMY Jean-Luc (Plessis-Pigy)



Les gagnants du concours Mme & M VERGEOT

LE MOT DU MAIRE

Au seuil de cette nouvelle année, je forme les souhaits les plus chaleureux pour que 2015 soit favorable à cette commune à laquelle votre équipe municipale est d'autant plus attachée qu'elle donne de temps et d'efforts.

Je souhaite une année faste pour vos activités professionnelles, une année qui vous apporte tout ce que vous êtes en droit d'espérer pour les êtres qui vous sont chers, un relâchement dans notre monde dangereusement tendu, un supplément de justice à ceux qui souffrent et du travail aux chômeurs.

Faisons en sorte que 2015 soit l'aboutissement de nos projets et conservons notre bonne entente, notre active solidarité et notre vie associative, facteur de dynamisme communal.

Guy PAGET

Le Maire

LE COLIS DES ANCIENS

46 colis ont été distribués aux Léchelloises et Léchellois qui ont atteint l'âge de 70 ans. Cette année chaque personne a également reçu un billet d'entrée pour le spectacle des aigles de Provins.

LES DÉTECTEURS DE FUMÉE.

Dès le 8 mars 2015, chaque habitation devra être équipée d'au moins un détecteur de fumée.

Pensez-y et surtout veillez à ce que votre ou vos appareils soient à la norme « E14604 ».

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- La SNCF a installé des stops de chaque côté du passage à niveau de la rue du stade : merci d'y faire attention.
- la rue de l'église est désormais en sens unique.
- Petits rappels du code de la route :
 - o les panneaux d'entrée de village induisent que la vitesse maximum est de 50 km/h ; toute la zone proche de l'école est même limitée à 30 km/h....ainsi qu'une zone rue de la gare.
 - o les STOP doivent être respectés....

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Vous pouvez trouver les informations municipales :

- ✓ sur le site de la commune : www.lechelle77.fr
- ✓ sur la page Facebook : lechelle77
- ✓ dans votre boîte aux lettres
- ✓ en interrogeant les élus
- ✓ et aussi dans les babillards : il y en a un par hameau et un dans le bourg : devant la mairie.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Les ampoules ou globes défectueux sont remplacés lors des passages de maintenance programmée.
- La société est appelée dès qu'une panne importante survient.

Il est important de signaler rapidement à la mairie ou à un élu ou aussi aux employés communaux, tout dysfonctionnement.

LES SORTIES VÉLO AVEC LES JEUNES



2 sorties ont été effectuées en 2014, les enfants (et les adultes qui les encadraient) ont apprécié ces moments de ballade sur les routes ou chemins des alentours.

Le mauvais temps n'a pas permis d'en programmer d'autres, mais soyez rassurés : cette activité sera renouvelée !

LES DÉCHETS MÉNAGERS

Grâce au calendrier, vous avez :

- ✓ les adresses et horaires des déchetteries
- ✓ les jours de ramassage
- ✓ le détail des emballages à déposer dans le bac jaune
- ✓ le numéro de téléphone du syndicat qui gère les réparations ou changements des bacs

Votre interlocuteur : le SMETOM

au 01 64 00 26 45 ou www.smetom-geecode.fr

Rappel :

Les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de ramassage et rentrés ensuite : **aucun bac ne doit rester sur le domaine public.**
Merci de votre compréhension.

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

C'était le 11 janvier à 17h au foyer rural, quelques 70 personnes sont venues trinquer et déguster la galette des rois.

L'ambiance était agréable et l'assistance attentive !

Le maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants, assez nombreux sur la commune depuis début 2014 :

Mr et Mme ALBIN, Mr et Mme OUSSELIN, Mr et Mme NEVEUX, Mr et Mme DELHOMMEAU, Mr et Mme LEPLAY, Mr et Mme VINCENT, Mr et Mme CESLIK, Mr et Mme MOUILLARD, Mr et Mme DANEL, Mr et Mme DUMAY, Mmes ROCTON, Mr et Mme DE BRITO, Mr et Mme DUBREUILLE, Mr et Mme ESPANZA, Mr et Mme BERTHELOOT, Mr et Mme HERANVAL, Mr LHERMITTE, Mr et Mme CHAUVIER, Mr et Mme CILPA, Mr et Mme BOCAFICADO, Mr et Mme CALVO, Mr et Mme MARCATO.

Le Maire a évoqué les travaux et les projets.

« Vous avez pu constater qu'à Cormeron, une conduite de captage a été posée pour la collecte des eaux de pluie et pour les écoulements des maisons qui sont ou seront aux normes de l'assainissement.

Je rappelle au passage que c'est la Communauté de Comunes du Proinois qui a en charge cet assainissement et c'est donc vers elle que vous devez vous rapprocher pour la mise aux normes.

2 ralentisseurs ont été réalisés par les employés communaux, rue de la sole et rue de la tour.

Nous avons mis la rue de l'église en sens unique et nous envisageons de mettre une partie de la rue de la tour également en sens unique (trop de véhicules garés des 2 côtés qui engendrent des difficultés de passage pour les engins agricoles et le car scolaire).

Les plots plastiques de la rue de la gare ont été remplacés par des triangles en dur au sol.

Le terrain de tennis a une nouvelle clôture.

Les jeunes disposent du petit foyer pendant les vacances. Nous réfléchissons à l'amélioration de ce bâtiment.

Nos radars pédagogiques sont définitivement en place : quelques mesures de vitesse ont été

relevées : 180 km/h rue de la gare et 209 à Pigy...

Pour l'année future, nous réfléchissons à des travaux de voirie, de sécurité et si possible d'aménagement de bordures.

Notre église a des problèmes d'humidité dus à des infiltrations par la toiture, nous devons nous pencher sur ce problème.

Notre matériel nous a causé de gros soucis lors de la tonte de 2014, il faudra sûrement remplacer des éléments : évidemment tout ceci a un coût !

Il nous faudra faire des choix compte tenu que les dotations de l'état sont en baisse d'année en année : -6% en 2014, - 7 ou 8% en 2015.

Le maillage de l'eau est actuellement en cours d'étude et nous devons pour des raisons sanitaires nous y raccorder. Evidemment cela se répercutera sur le prix de l'eau.

En ce qui concerne notre contrat rural et suite à l'avis favorable de conseil Général, nous pensons que les travaux pourront commencer en 2016 ; je rappelle que ce contrat concerne l'amélioration du foyer rural avec plus d'ouvertures sur l'extérieur et une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la réfection de la toiture de l'école et de la mairie ».



Cormeron



Avant



Après

LES FOSSÉS

Des fossés viennent d'être nettoyés, leur écoulement ne doit pas être entravé.

LES VOITURES

La gendarmerie rappelle que les véhicules ventouse (c'est-à-dire qui ne bougent jamais de leur place) dans les rues du village ou des hameaux doivent afficher leur coupon d'assurance en cours de validité.



Ralentisseurs pendant les travaux

LA SECURITÉ DES BIENS

Réduisez efficacement l'insécurité

En France, un cambriolage se produit toutes les 90 secondes. Le dispositif voisins vigilants est le plus efficace face à cette délinquance intolérable. Dans le quartier des voisins vigilants, il est constaté une baisse des cambriolages de 40% par an. Pour retrouver la sérénité et réduire cette délinquance, merci de signaler à la mairie tout mouvement suspect.

Vigilance aussi car un code établi par les spécialistes du cambriolage existe :



Radars

N'OUBLIEZ PAS LES CODES!

SI VOUS TROUVEZ CES SIGNES SUR UN MUR OU À LA CROISÉE DES CHEMINS, FAITES ATTENTION! DES CAMBRIOLEURS RÔDENT. CES CODES SONT SURTOUT UTILISÉS À LA CAMPAGNE.

✕ PROJET DE CAMBRIOLAGE	☐ RISQUE DE SE FAIRE TRENTER, DANGER
◇ MAISON OCCUPÉE	☐ 4 ou 5 PIÈCES À VISITER
☞ IL Y A DE L'ARGENT	△ ou ▽ FEMMES SEULES
☐ DANGER À ÉVITER	= 3 ENFANTS, 2 FEMMES, 1 HOMME
⚡ ATTENTION AU CHIEN	◇ MAISON D'UN REPRÉSENTANT DE L'AUTORITÉ
👮 POLICE VIGILANTE	⊗ ou ○ RIEN À PRENDRE, RIEN D'INTÉRESSANT
☐ ATTENTION AUX VOISINS	Ⓜ INUTILE D'ENTRER
⚡ ou ⚡ ALARME	☐ ou MAISON DÉJÀ CAMBRIOLÉE
➡ VOIE LIBRE	

LE SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif
Un seul interlocuteur pour vous renseigner :
Mr CLAUDÉ à la communauté de communes du Provenois tél : 01 60 58 53 30.

Rappel : aucun écoulement d'eau usée ne doit s'effectuer dans la rue ou dans un fossé.

LES PIERRES ou PARPAINGS

Les pierres ou parpaings ou tout autre obstacle installés devant vos propriétés, sur le domaine public, sont interdits.

Du fait de leur dangerosité nous procéderons très prochainement à leur retrait.

LES TRANSPORTS EN COMMUN



Balade
Proxibus

Le territoire de
la Communauté de Communes
du Provenois

Un service à votre disposition sur réservation, tous les jours ouvrés desservant les 40 communes de la communauté de communes du Provenois.

Appelez la centrale de réservation la veille de votre déplacement avant 15 heures au :

01 60 58 67 67

Une hôtesses vous précise l'heure et le point de prise en charge le plus proche de votre domicile.

Les heures d'arrivée et de départ à Provenois sont fixes :

Matin : Arrivée à 9h30 - Départ à 11h30
Après-midi : Arrivée à 14h30 - Départ à 17h30

Commune de
PROVENOIS

TITRES DE TRANSPORT ACCEPTÉS
Tarifs en vigueur à la date du 15/02/2014

- Pass Navigo (semaine ou mois)
- Forfait Intégral (annuel)
- Imagine R
- Forfait Gratuité Transport
- Forfait Solidarité Transport
- Carte Rubis
- Ticket * à 1,70 € (13,70 € le carnet de 10)
- Billet d'accès à bord : 2,00 €

A partir de Léchelle, 2 solutions de transport en commun existent :

- le bus « balade » : 01 60 58 67 67
- le bus de la ligne 1 : 01 60 67 30 67

Voir les détails en fin de journal.

LE RECENSEMENT

Le recensement aura lieu du 15 janvier au 14 février : il sera fait par Mme Dromenel.

TOP MOTO

Grâce à votre générosité, les motards ont collecté tous les jouets apportés en mairie le 7 décembre 2014.



LES ÉCOLIERS EN VISITE

Dans le cadre de leur projet d'école axé sur les métiers, les élèves de l'école maternelle du R.P.I. se sont rendus au centre de courrier de Provenois afin de découvrir le métier de facteur.



Les élèves ont pu voir comment les facteurs triaient le courrier et à quel point il était important de bien écrire l'adresse.



Après la visite des lieux et des véhicules, les élèves ont pu envoyer une lettre en appliquant toutes les consignes apprises au cours de l'après-midi. Ils ont été enchantés de leur visite.

ÉTAT CIVIL

Naissance



Raphaël NEVEUX

1 Grande rue
le 2 octobre 2014



Décès

Odette CORNEILLE épouse BOYS

10 rue de la Gare
le 4 novembre 2014

HALLOWEEN

Joyeuse ambiance à Cormeron !



LE RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE LA RONDE DES « BOUT-CHOU »

Qu'est-ce qu'un RAM ?

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'information pour les assistantes maternelles et les parents, sur leurs droits et devoirs en tant que salariés pour les uns et employeurs pour les autres. C'est aussi un lieu d'échange, de professionnalisation, de médiation...etc.

Afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des parents et assistantes maternelles, le relais est sectorisé avec 3 animatrices.

Pour la commune de LEHELLE, vous pouvez contacter Mme MOREL Angélique.

Les ateliers Matins Bonheurs du Relais d'Assistantes Maternelles sont un moment d'échanges et de convivialité pour les Assistantes Maternelles agréées et les enfants de 0 à 6 ans. Diverses activités peuvent y être proposées comme des jeux libres, de la pâte à modeler, de la peinture, des jeux de transvasement, motricité...etc.

Les salles ont été équipées avec du matériel adapté aux enfants, financé par la Communauté de Communes, la CAF et le Conseil Général.

Les Ateliers sont programmés suivant un **planning** et pour y participer il suffit de s'inscrire. Les ateliers itinérants sont ouverts à toutes les assistantes maternelles de la Communauté de Communes du Proinois.

Les Missions du RAM

Pour les Parents

INFORMER sur les modes de garde existants.

ACCOMPAGNER dans la recherche d'une assistante maternelle.

COMMUNIQUER sur ce mode d'accueil ainsi que sur vos droits et obligations.

SOUTENIR dans les démarches.

Pour les Assistantes Maternelles :

INFORMER sur le métier d'assistante maternelle, l'agrément, la formation, la législation du travail, etc...

ECOUTER et **SOUTENIR** dans les pratiques et les questionnements, etc...

RENCONTRER d'autres assistantes maternelles lors des ateliers avec les enfants

ECHANGER

Pour les Enfants par l'intermédiaire des ateliers :

ECHANGER avec d'autres enfants.

SE SOCIALISER

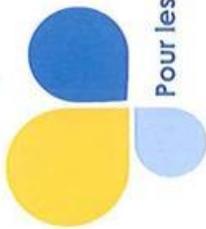
DEVENIR autonome dans un environnement sécurisant et faire de nouvelles expériences.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mme Angélique MOREL

1 place de la Mairie
77560 VILLIERS SAINT GEORGES.

Mail : ram@cc-du-proinois.fr

Tél : 06.78.98.84.88 / 01.60.58.36.61



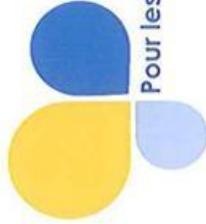
Pour les Parents

- INFORMER** sur les modes de garde existants.
- ACCOMPAGNER** dans la recherche d'une assistante maternelle.
- COMMUNIQUER** sur ce mode d'accueil ainsi que sur vos droits et obligations.
- SOUTENIR** dans les démarches.



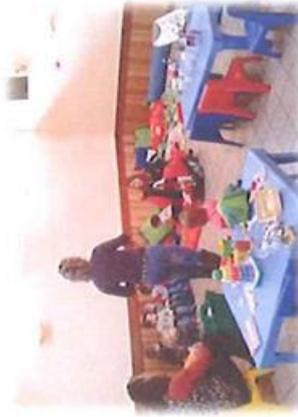
Pour les Assistantes Maternelles

- INFORMER** sur le métier d'assistante maternelle, l'agrément, la formation, la législation du travail, etc...
- ECOUTER** et **SOUTENIR** dans les pratiques et les questionnements, etc...
- RENCONTRER** d'autres assistantes maternelles lors des ateliers avec les enfants
- ECHANGER**



Pour les Enfants

- ECHANGER** avec d'autres enfants.
- SE SOCIALISER**
- DEVENIR** autonome dans un environnement sécurisant et faire de nouvelles expériences.





ATELIERS DES RAMS

Avec Angélique	Jouy-le-Château
1 lundi sur 2	Montceaux-les-Provins*
1 lundi sur 2	Sainte-Colombe
Tous les mardis	Villiers-Saint-Georges
1 mercredi sur 2	Sourduin
Tous les jeudis	Beton-Bazoches
1 vendredi sur 2	Beauchery Saint Martin
1 vendredi sur 2	

Avec Edwige

1 lundi sur 2	La Chapelle Saint Suplice
1 mardi sur 2	Chenoise
1 mardi sur 2	Saint-Hilliers
Tous les mardis	Saint Loup de Naud
Tous les jeudis	Longueville

(*) Ateliers à venir ultérieurement

Avec Sandrine

Tous les mardis	Maison des quartiers
Tous les vendredis	Maison des quartiers

Permanences administratives

Angélique à :	Edwige à :	Sandrine à :
Villiers-Saint-Georges	Provins	Provins
Téléphonique :	Téléphonique :	Téléphonique :
Mardi: 14h/17h	Lundi: 14h/17h	Mercredi :
Jeudi: 15h/17h	Vendredi: 15h/17h	13h30/16h
Sur Rendez-vous :	Sur Rendez-vous :	Sur Rendez-vous :
Lundi : 15h/17h	Mardi : 14h/17h	Lundi : 8h30/12h
Vendredi : 14h/17h	Jeudi : 14h/17h	Jeudi : 8h30/12h
1 ^{er} samedi du mois :	9h/12h	

RAM : La Ronde des « Bout-Chou »

Les trois relais d'Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Provençois sont des lieux d'échanges, de conseils, d'informations pour les Assistantes Maternelles et les Parents.

Secteur Bleu :

Responsable : Sandrine HIERNARD
 1 rue Pré-Bottin, 77160 PROVINS
ram-laep@orange.fr
 01.60.58.51.23

Secteur fushia :

Responsable : Edwige LETEVE
 7 Cour des Bénédictins
 77160 PROVINS
e.leteve@cc-du-provencois.fr
 06.86.57.44.67

Secteur rose :

Responsable : Angélique MOREL
 1 Place de la Mairie
 77560 VILLIERS SAINT GEORGES
ram@cc-du-provencois.fr
 06.78.98.84.88



Cette et gère par la Communauté de communes du Provençois avec le soutien de la CAS et du Conseil Général



Les Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Provençois

La Ronde des « Bout-Chou »



LES CHAMPS DE LA TERRE

Compagnie de théâtre amateur

Vous aimez le théâtre !

Vous aimez jouer !

Notre atelier théâtre vous est ouvert,
tous les mardis soirs de 20h à 21h30,
Foyer Rural de Villiers Saint Georges.
(hors vacances scolaires)



PLONGEZ AVEC NOUS, DANS L'UNIVERS MAGIQUE DU THÉÂTRE !

Pour en savoir plus :

Marie Louise : 06 86 63 17 45

Françoise : 01 64 00 81 02

Courriel : contact@leschampsdelaterre.com

Site internet : leschampsdelaterre.com

Nos prochaines représentations :

- 31 janvier à la Maison de Retraite de Villiers Saint Georges
- 21 mars à 20h30 - Salle des fêtes de Poigny
- 11 avril à 20h30 - Salle des fêtes de St Brice

Écrire à la CPAM de Seine-et-Marne

Par courrier

Afin de faciliter vos démarches, la CPAM de Seine-et-Marne a mis en place une adresse unique. Aussi, pour que vos demandes soient bien réceptionnées, vous devez adresser toutes vos correspondances à la seule adresse suivante :

CPAM DE SEINE-ET-MARNE
77605 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 03

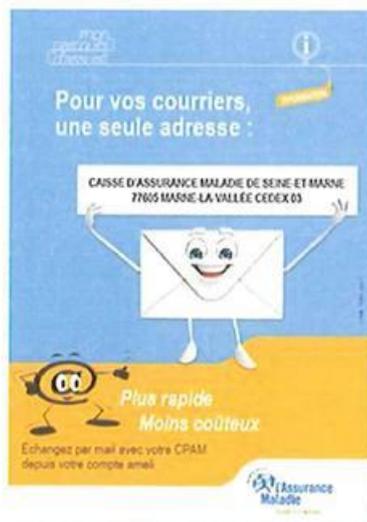
Par mail

Pour échanger par mail avec votre caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne, vous devez ouvrir votre compte personnel sur www.ameli.fr.

- Renseignez votre adresse mail dans la rubrique « mon profil » de votre compte ameli.
- Cochez « oui » pour autoriser la CPAM à vous adresser des informations par mail.
- N'oubliez pas de valider votre adresse mail après réception du mail de confirmation.

Plus rapide, facile et gratuit, la CPAM accuse réception de toute demande et répond dans les cinq jours sur votre messagerie sécurisée intégrée au compte.

En savoir + : www.ameli.fr



Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne - service communication – Décembre 2014
Contact presse : communication@cpam-melun.cnamts.fr



« *Le Monde Merveilleux* »

05 rue Pierre-Eugène Clairin
ZAC du Parc des deux rivières
77160 Provins
Tel : 06.85.40.70.75
N° de SIRET : 79201947300018

Provins, le 13 Janvier 2015

Monsieur le Maire,

Par cette présente, nous venons vous présenter « Le Monde Merveilleux », qui se situe à Provins.

Issu d'un mélange du cirque et de la fête foraine, le Monde Merveilleux est un parc d'attraction couvert, chauffée ainsi que des toilettes votre disposition.

Le Monde Merveilleux vous propose des jeux comme le trampoline, piscine à balles, châteaux gonflables et toboggans, deux espaces de jeux destinés au plus petits de 0 à 3 ans, la pêche au canard, le maquillage, des karting à pédales, des animaux sur roulettes, des vélos acrobatiques, le parcours acrobatique, la piste de crique dédiée au jeux de constructions.

Un espace de détente avec snack et confiserie. Organisation des anniversaires pour les enfants avec la Mascotte du parc.

Les enfants pourront s'amuser en illimité de 10h à 19h, le mercredi, samedi et dimanche et aussi pendant toutes les vacances scolaires.

La nouveauté du parc dès le mois de Février ainsi que chaque mercredi , une mise en place des ateliers gratuits pour les enfants ayant eu l'accès à l'entrée du parc.

Date du premier atelier :
Mercredi 04 février 2015

Des tarifs réduits sont effectués, à partir de 20 enfants ainsi que pour les associations

Pour de plus de renseignements, vous pouvez nous contacter soit par mail ou par téléphone.

Vous souhaitant bonne réception,

Recevez, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

« L'Équipe du Monde Merveilleux »

